



© Signés Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



32 • LA VALLÉE DU RHÔNE DE BARBENTANE À ARLES



L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Durance, Parlement et mistral sont les trois fléaux de la Provence. Le mistral, ce vent venu du nord s'engouffre dans la vallée du Rhône. S'il donne cette limpidité exceptionnelle au ciel, il dessèche les sols et fait chuter les températures. Pour s'en protéger et préserver ses cultures, l'Homme a planté ces haies de cyprès et peupliers qui quadrillent la plaine et en font son armature paysagère.

Le potentiel agronomique des sols alluvionnaires a profité à une agriculture riche et diversifiée. Les vergers s'associent au maraîchage, aux vignes et aux céréales. En se rapprochant d'Arles, les sols anciennement marécageux ont permis la culture du riz.

Toutes ces cultures composent une mosaïque agricole d'une rare richesse dans le département. Des scénographies saisonnières se mettent en place quand, au printemps, les floraisons des abricotiers, cerisiers et pêchers illuminent la plaine ; quand les paysages d'eau des rizières se font changeants au gré de leur mise en eau.

La vallée du Rhône est aussi une terre d'Histoire qui se lit dans l'architecture des villes et villages. Romaine, médiévale, Renaissance, bourgeoise du XVIII^e siècle et même industrielle, l'architecture raconte ces époques jusqu'à la plus récente avec la Tour Luma à Arles.

De son fleuve éponyme, la vallée a peu de traces si ce n'est la fertilité de ses sols et les digues qui la protègent de crues dévastatrices. Ici le Rhône est absent du regard. Il se devine par ses ripisylves ou s'aperçoit depuis un point en hauteur à la faveur de percées dans ses cordons ripicoles.

En 2006, l'atlas des paysages décrit l'unité paysagère en ses termes :

Depuis Avignon, le Rhône se faufile entre les Costières du Gard à l'ouest et la Montagnette à l'est. Puis, il passe à hauteur de Saint-Gabriel et des Alpilles et s'étale dans la plaine jusqu'en Arles, à la pointe nord de la Camargue. La vallée se présente comme un paysage agraire riche, structuré par un réseau de haies et de canaux d'irrigation. Les horizons bâtis des villes de Tarascon et d'Arles se découpent dans le lointain.

Le fleuve n'est pas une limite paysagère et l'unité de paysage s'étend sur ses deux rives jusqu'au pied des reliefs.

Le calcaire des constructions se détachent sur le bleu du ciel, la chapelle Saint-Marcellin à Boulbon

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 6 km d'est en ouest et 26 km du nord au sud.

Altitude maximale : 77 m au cimetière de Barbentane

Altitude minimale : 5 m sur les bords du Rhône au sud d'Arles

Superficie : 121 km²

Population : 73 256 habitants*

Relief : plaine alluviale

Communes : Arles, Barbentane, Boulbon, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon (1)

* source INSEE dec. 2020 (1) Partiellement : Fontvieille

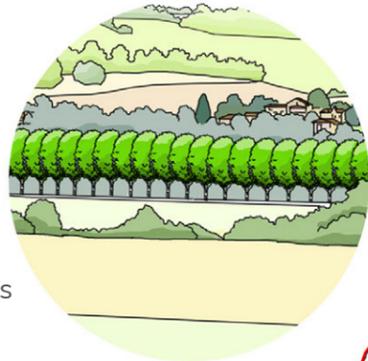


LES PAYSAGES DE l'unité paysagère

Les villages groupés sur les versants de la Montagnette



La trame arboricole, longues lignes des vergers et des haies brise-vent



Les alignements de platanes le long des routes



Les zones d'activités économiques

Le Gard

Saint-Pierre-de-Mézoargues

Tarascon

Barbentane

Le bâti pavillonnaire autour des villages

Les paysages d'eau des rizières

Les silhouettes urbaines d'Arles et Tarascon, entre collectif et individuel

- Limite départementale
 - Limite unité paysagère
 - - Limites sous unités paysagères
 - Voirie primaire
 - Cours d'eau
 - Les agglomérations
 - Les villages
 - Les zones d'activités
 - Les grandes plaines
 - Les plaines arboricoles
- Carte synthétique de la typologie paysagère

0 1 2 km



Cartographie : Signes Paysages



© extrait du livre Qui était Van Gogh - Jean Leymarie édition d'Art Albert Skira - 1968 - bibliothèque personnelle Signes Paysages

Le semeur - Vincent Van Gogh - Arles été 1888. Otterlo musée Kröller-Müller



Gris, brun et ocre des sols ; bleu, outremer, émeraude, gris, ocre des eaux du fleuve ; bleu, blanc et rose des cieus et des rizières ; vert sombre des cyprès, vert tendre des peupliers et des aulnes ; ocre, rose, gris des toits, des pierres et des enduits ; gris des hangars...

LES PREMIÈRES impressions



Source : atlas des paysages 2006.

Le fleuve dicte sa loi au paysage et aux hommes. La mise en valeur des terres, les implantations urbaines autant que les communications sont étroitement dépendantes de la présence de l'eau. Le fleuve a un caractère fédérateur : l'eau irrigue la vallée et borde les deux cités d'Arles et de Tarascon. Le Rhône n'est pas visible : l'alignement des digues qui régulent le fleuve efface le contact étroit et fluctuant des eaux et des terres et masque le lit depuis la plaine.

Des variances paysagères apparaissent entre la campagne cloisonnée par le rythme des haies brise-vent et les vastes espaces ouverts et plats qui laissent découvrir les horizons collinaires et bâtis.

Le mistral influence la vie des hommes et les cultures et imprime son caractère au paysage. C'est dans la vallée qu'il est le plus violent. Soufflant un jour sur deux, il est source d'une luminosité exceptionnelle et de brusques variations de température.

REGARDS SUR LA VALLÉE DU RHÔNE

Les écrivains

Paul-Jean Toulet - Poèmes Contrerimes : "Dans Arles, où sont les Alyscamps quand l'ombre est rouge sous les roses, prends garde à la douceur des choses".

Frédéric Mistral - Le poème du Rhône - 1887 : "Ô magnifiques ombrages ! Des frênes, des peupliers gigantesques miraient des bords leurs troncs blanchâtres..."

Les peintres

Vincent Van Gogh et Paul Gauguin ont peint la plaine aux abords d'Arles. Paul Guigou s'est attaché aux rives du fleuve.

Van Gogh Lettres d'Arles à sa sœur - 1888 : "La couleur ici est vraiment très belle. Quand le vert est frais, c'est un vert riche, un vert apaisant. Quand il est roussi, couvert de poussière (...) le paysage prend alors les tons dorés de toutes les nuances : or vert, or jaune, or rose, or bronzé ou cuivré, enfin du jaune citron au jaune terne... Quant au bleu, cela va du bleu roi le plus profond dans l'eau jusqu'au bleu clair transparent au bleu-vert, au bleu-violet.



LES SOUS-UNITÉS paysagères

1 • LA PLAINE DE BARBENTANE À TARASCON

2 • TARASCON

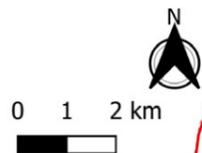
3 • LA PLAINE DU VIGUEIRAT

4 • LA PLAINE HUMIDE DES RIZIÈRES

5 • ARLES

- Limite départementale
- - - Limite communale
- Limite unité paysagère
- - - Limites des sous unités paysagères
- Axe majeur
- Voirie primaire
- Cours d'eau
- Eau
- Forêt
- Zone cultivée
- Zone bâtie

Le Gard



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



La plaine arboricole à Boulbon



Le château de Tarascon, forteresse du XV^e siècle au bord du Rhône

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

1 • LA PLAINE DE BARBENTANE À TARASCON

Son terroir mêlant maraîchage et vergers forme un espace de transition entre le Comtat et l'espace périurbain d'Avignon. Les canaux de drainage et d'irrigation arborés structurent le paysage. Au nord, la pression de l'urbanisation liée à la proximité d'Avignon s'intensifie et les espaces dévolus aux activités se développent.

Entre Boulbon et Barbentane, la plaine est interrompue par les basses collines moutonnantes et boisées de Cadeneau qui resserrent la vallée. Le relief de cet avant-plan de la Montagnette culmine au mont de Rouchon (117 mètres). Au sud, le bassin de vignes et de vergers de Saint-Julien s'ouvre en échancrure dans la Montagnette. Ces espaces de frange forment la transition avec ce massif.

Le fleuve a longtemps serpenté entre Montagnette et collines gardoises. Les anciens méandres sont encore lisibles. Les alluvions déposées ont modelé la plaine au pied des reliefs. La trame lâche des haies de cyprès et de peupliers, les parcelles de vergers et de champs ouverts composent un paysage varié, très humanisé. L'architecture des mas et des châteaux est originale. A la faveur de trouées dans les haies, les versants secs de la Montagnette apparaissent à l'horizon. Au nord-ouest, ce sont les collines du Gard qui ferment les vues. Saint-Roman et l'usine d'Aramon dominent la vallée.

2 • TARASCON

Depuis la vallée, les clochers et les tours du château signalent la cité. Les espaces périurbains, mal organisés, dessinent des franges peu nettes avec pavillonnaire, hangars d'artisanat et de commerces. La ville ancienne est ceinturée par les talus de la voie ferrée et les digues qui la coupent de ses faubourgs.

Dans le paysage du Rhône, le site de Tarascon est indissociable de celui de Beaucaire. Leurs forteresses qui se répondent de part et d'autre du fleuve sont le souvenir d'un Rhône, frontière entre Royaume de France et Comté de Provence.

LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

3 • LA PLAINE DU VIGUEIRAT

L'endiguage a coupé le fleuve de la vallée. Seule la ligne sombre de sa ripisylve, avec ses grands arbres barrant l'horizon à l'ouest, permet de le repérer. Entre les digues, le Rhône conserve l'attrait de son paysage d'eau. Sur les rives se sont développées des gravières. Des zones d'activités discontinues se sont implantées ainsi que des usines avec leurs quais de chargement. L'urbanisation périurbaine annonce Arles et Tarascon.

4 • LA PLAINE HUMIDE DES RIZIÈRES

La plaine irriguée et drainée forme ici un lien entre Rhône et plaine du Comtat. Le développement de la riziculture a modifié les paysages : la trame des haies laisse la place à un parcellaire de vastes plans inondés à partir des canaux bordés de roseaux ou de peupliers. Les ambiances sont changeantes avec les terres inondées selon les saisons.

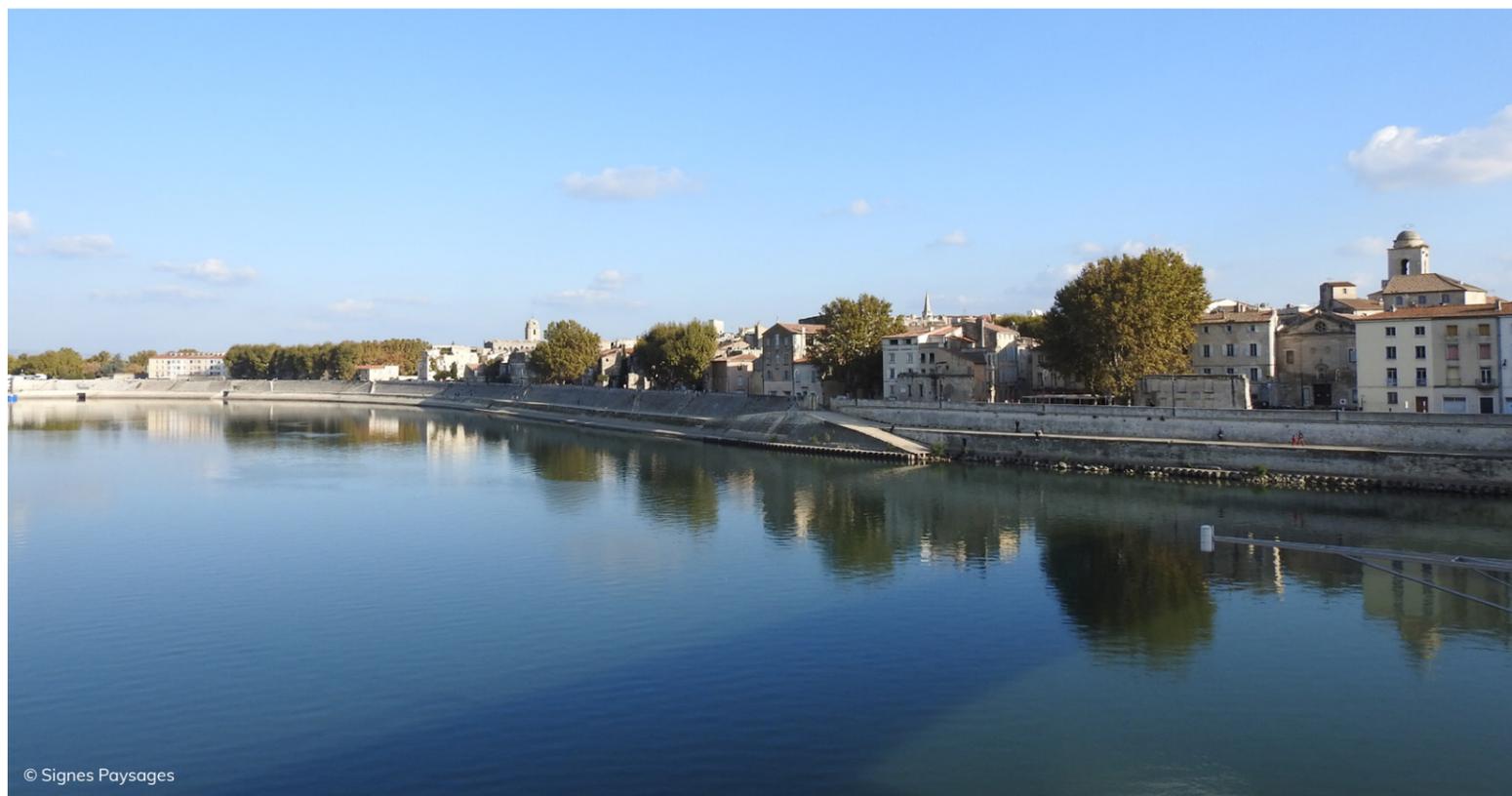
À la différence du bocage au nord de la vallée, de longues perspectives s'ouvrent sur les lointains : Arles et ses clochers forment l'arrière-plan des rizières au sud, le versant des Alpilles et la colline de Montmajour dominant à l'est.

5 • ARLES

La forte impression d'un front bâti urbain dominé par les clochers s'élevant sur le plan des champs, tel que l'a peint Van Gogh, s'estompe peu à peu.

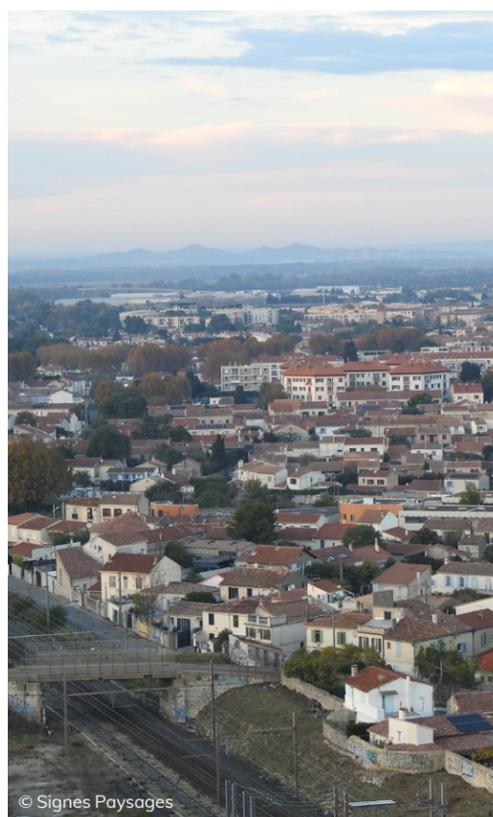
Les anciens terroirs périphériques sont progressivement occupés par un tissu bâti lâche et disparate de zones d'activités et commerciales, de lotissements le long des voies de communication convergeant vers le centre. Le front bâti qui longe le Rhône semble immuable.

La ville est un carrefour stratégique à l'extrémité de la vallée du Rhône, entre la Camargue et la Crau. Arles est directement liée culturellement, économiquement et historiquement à la Camargue.



© Signes Paysages

Arles depuis le pont de Trinquetaille



© Signes Paysages

La plaine du Vigueirat depuis la tour Luma d'Arles



© Signes Paysages

Les zones humides des rizières depuis la RD17 au Pont des Moines, en arrière-plan l'abbaye de Montmajour



Le Rhône à Tarascon, l'apportement des bateaux de tourisme fluvial et en arrière-plan le barrage hydro-électrique de Beaucaire



Alignement de platanes sur la RD99 à Tarascon



La végétation spontanée associée à l'eau

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE DICTÉ PAR LE FLEUVE

La vallée rhodanienne est formée par les dépôts alluviaux apportés par les crues du fleuve. Le lit mineur endigué traverse un vaste plan allongé qui butte sur les collines de calcaires et de conglomérats de Beaucaire et de la Montagnette. Au sud, l'un des anciens cours de la Durance a modelé le fossé entre la Montagnette et les Alpilles, espace de contact avec la plaine du Comtat.

UN PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ LIÉ À L'EAU

En amont d'Arles et sur l'île de la Barthelasse entre Tarascon et Beaucaire, la forêt riveraine du Rhône subsiste ponctuellement malgré l'endiguage. Les linéaires de cannes de Provence et de peupliers soulignent le réseau de canaux et de roubines d'irrigation et de drainage

LA VALLÉE DU RHÔNE EST UN TERROIR SPÉCIFIQUE

Du nord au sud, le paysage s'ouvre progressivement depuis un parcellaire de cultures légumières et d'arboriculture encadré de haies de peupliers et de cyprès jusqu'aux grands champs ouverts de vignobles et de rizières.

La mise en valeur de cet ancien palud a été rendue difficile par les crues dévastatrices du Rhône. C'est l'expansion de la culture de la garance à la fin du XVIII^e siècle qui a conduit à la véritable conquête de ces terres.

Au XIX^e siècle, l'endiguage vient à bout des crues. Les terres basses des communes bordières du Rhône étaient traditionnellement consacrées à la culture des céréales et de plantes fourragères comme le sorgho. Depuis quelques décennies, les vergers ont pris un essor important ainsi que la riziculture autour d'Arles et de Tarascon.

LES ALIGNEMENTS ARBORESCENTS *le long des anciennes routes soulignent les parcours dans le paysage et procurent une ambiance d'ombre et de fraîcheur à la saison chaude. Ils sont l'une des valeurs majeures du paysage de la vallée. La mise en valeur des terroirs a débuté au X^e siècle sous l'impulsion des Bénédictins de Montmajour qui ont défriché les marécages du Rhône.*

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

UN PAYSAGE BÂTI DE GRANDE QUALITÉ

La plaine est caractérisée par les contrastes et les complémentarités entre le paysage agricole et le paysage urbain de deux cités historiques ancrées le long du fleuve, Tarascon et Arles.

TARASCON

La cité est dominée par l'un des plus beaux châteaux médiévaux de France. À proximité et autour de la Collégiale Sainte-Marthe s'étend un quartier riche en hôtels particuliers et en couvents. Ville frontière du Comté de Provence, Tarascon doit sa prospérité ancienne à cette situation. Beaucaire, ville du Roi de France lui fait face en rive droite. Un pont franchit ici le fleuve.

La structure urbaine de Tarascon est fortement marquée par les témoins de sa splendeur médiévale : portes fortifiées, ruelles et places bordées d'arcades et de passages voûtés. Une ceinture de boulevards au double alignement de platanes marque l'emprise des anciens remparts. La cité vit aujourd'hui de la culture des fruits et de l'activité d'une usine à papier dont la présence se rappelle les jours où le vent rabat son odeur. À 5 km au nord, le barrage de Vallabrègues contribue à l'assagissement du Rhône. Ses aménagements alimentent la centrale hydroélectrique de Beaucaire. En arrière-plan pointe la cheminée de la centrale thermique d'Aramon.

ARLES

La ville doit sa prospérité au Rhône. Port maritime et fluvial, la ville s'épanouit dès l'Antiquité au VI^e siècle avant J.C. Les voies Domitia et Aurelia s'y croisent. La structure urbaine centrale conserve les traces de la ville antique. Le fleuve traverse un paysage urbain exceptionnel qui lui tourne le dos. En effet, en rive gauche, la masse minérale dense du centre historique, avec ses clochers et ses tours, est protégée du fleuve par des digues spectaculaires de bel appareillage au-dessus des quais de l'ancien port fluvial. Cet endigage coupe la ville de son fleuve. Le tissu urbain est marqué par l'évolution des styles architecturaux inscrits au cœur d'une trame antique.

Des lieux forts ponctuent l'espace : les arènes, lieu de mémoire toujours vivant, les places, le boulevard des Lices et ses alignements de platanes.



Le centre historique de Tarascon



La tour Luma d'Arles



Rues du centre historique d'Arles



Le village de Barbentane



Mas des Mottets à Tarascon



Le hameau de Lansac à Tarascon

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

L'HABITAT GROUPÉ

Les centres anciens villageois ont investi les collines, à l'abri des inondations. Ils se situent à l'articulation des unités de paysage des Alpilles et de la Montagnette et surplombent la vallée du Rhône. Ils participent à ce titre au paysage de la vallée.

Barbentane domine les maraîchages de la confluence Rhône/Durance. Ce gros bourg agricole veillé par un haut donjon escorté d'oliviers s'adosse au premier ressaut nord de la Montagnette.

Boulbon, village agricole au pied de collines parfumées, se niche sous les ruines d'une imposante forteresse qui gardait jadis la frontière de la Provence.

Fontvieille est perché sur un contrefort des Alpilles. Regroupé autour de son église, le village possède un quartier semi-troglodyte où les maisons ont occupé les anciennes excavations d'extraction de la pierre. Au sud-ouest, le maillage des maisons se distend avec une succession de petits mas et de hameaux autour de l'oratoire de Saint-Roch et Saint-Victor. Le village est rattaché à l'unité paysagère du massif des Alpilles.

L'HABITAT DISPERSÉ

Il s'est implanté à la faveur des endiguements réalisés qui n'excluaient d'ailleurs pas toute inondation. Les "granges" étaient conçues en fonction de ces risques. Grands mas et châteaux du XVI^e au XIX^e siècles sont les témoins de l'opulence des terres.

MONTMAJOUR,

Dans un paysage exceptionnel à l'extrémité des Alpilles, l'abbaye surmonte les anciens marais convertis en rizières. Les ruines semblent imbriquées dans la colline calcaire. La haute et puissante silhouette romane s'impose avec l'admirable équilibre des volumes et la rigoureuse simplicité de ses grands pans géométriques sur lesquels joue la lumière.



FOCUS SUR les milieux naturels

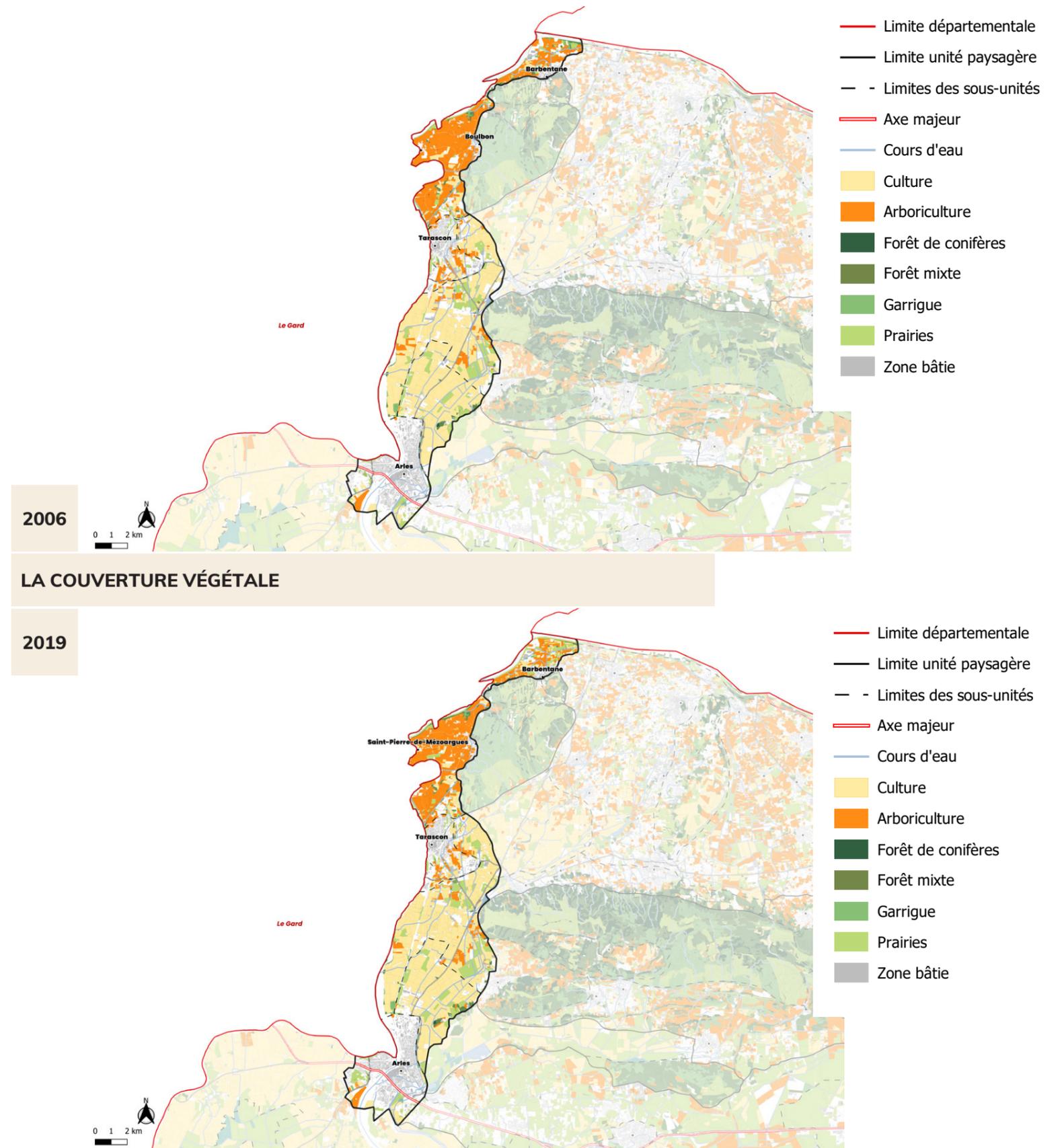
Cette unité paysagère est constituée par le lit du Rhône, entre Barbentane et Arles, ainsi que de la plaine agricole qui le borde.

Le Rhône lui-même est ici un large cours d'eau "chenalisé", profond et peu sinueux. Il offre une ripisylve (forêt galerie bordant les cours d'eau et constituée d'espèces hygrophiles), étroite, coincée entre les berges et les zones agricoles en arrière. La partie nord du fleuve entre Barbentane et Tarascon est particulièrement artificielle avec un Rhône complètement chenalisé et bordé de chaque côté par un canal. Ici, seul un fin cordon végétal de type ripisylve longe les canaux.

La partie sud, bien qu'aménagée également, présente des berges moins artificialisées avec des secteurs encore riches au niveau écologique. Le secteur de l'île de Saxy et la berge rive gauche, depuis le Mas de la Tarasque jusqu'aux quartiers nord d'Arles, est ainsi encore bien préservée des aménagements récents. On y trouve un ensemble d'îles et des annexes fluviales (caissons et îlons), le tout couvert d'une ripisylve conséquente en bon état de conservation.

La ripisylve du Rhône est majoritairement constituée de peupliers blancs (*Populus alba*) avec le saule blanc (*Salix alba*), le peuplier noir (*Populus nigra*) et plus rarement l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Il s'agit généralement de boisements peu matures, contemporains des aménagements.

Lorsque l'on est en présence de boisements plus anciens comme dans le secteur de Saxy, des formations plus matures apparaissent avec chêne pubescent (*Quercus pubescens*), voire chêne pédonculé (*Quercus robur*), et une présence importante de laurier noble (*Laurus nobilis*) en sous-bois.



Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages



La ripisylve du Rhône reconnaissable par les verts tendres de ses feuillages au printemps



Parcelle inondée au mas de Truchet au nord d'Arles

FOCUS SUR les milieux naturels



Ces lambeaux de ripisylve relictuels sont également riches d'une faune, avec, par exemple, la présence remarquable de deux mammifères caractéristiques de ces milieux : le castor (*Castor fiber*) et la loutre d'Europe (*Lutra lutra*). L'île de Saxy abrite également l'une des deux dernières frayères connues de façon certaine en région PACA de la rare alose feinte (*Alosa fallax*). Enfin, les annexes du fleuve (lônes, canaux, anciens casiers d'emprunt) que l'on trouve dans ce secteur, sont riches en petite faune patrimoniale : triton palmé (*Lissotriton helveticus*), cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), odonates (*Coenagrion mercuriale*, *Oxygastra curtisii*),...

Ailleurs, l'importance des travaux réalisés sur les berges du Rhône a largement contribué à la prolifération des plantes exotiques envahissantes, accentuée par une dispersion favorisée par le cours d'eau lui-même. Les espèces les plus présentes sont le faux-indigo (*Amorpha canescens*), le séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*), le platane (*Platanus acerifolia*), le robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), l'érable negundo (*Acer negundo*), l'herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*),... Ce phénomène est souvent sévère avec l'implantation durable de communautés exotiques ayant remplacées les espèces indigènes.

Enfin, en arrière du Rhône, s'étend la plaine agricole, relativement pauvre du point de vue de la biodiversité (cultures intensives de type arboriculture et maraîchages, serres...). Ces milieux ont toutefois quelques attraits liés à leur caractère frais et humide en raison de l'irrigation et à la présence de friches abritant des espèces messicoles. La faune également est globalement très banale et plutôt anthropophile.

LES ATOUTS & fragilités

Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- Une trame paysagère de haies brise-vent caractéristique de la plaine arboricole.
- Une agriculture diversifiée entre vergers, maraîchage et rizières composant autant de motifs paysagers.
- La richesse d'un patrimoine architectural historique et religieux porteuse d'un tourisme culturel. La ville d'Arles est d'ailleurs listée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981.
- La qualité de pratiques culturelles reconnue par plusieurs labels IGP et AOP/AOC.
- Des alignements de platanes structurants.

LES FRAGILITÉS

- Une situation géographique stratégique à la croisée de l'Arc Méditerranéen et de la vallée du Rhône exerçant une pression sur les espaces proches des grands axes (A54, RN113 et RD570N) et concentrant un trafic routier.
- Le projet du contournement routier au sud d'Arles.
- Une activité industrielle en déclin produisant des sites en friche.
- Un relief plat peu contraignant pour l'implantation d'activités consommatrices de foncier.



© Signes Paysages

Friche industrielle à Arles



© Signes Paysages

Les zones d'activités consommatrices de foncier



© Signes Paysages

La trame paysagère parfaitement ordonnancée de la plaine arboricole



© Signes Paysages

Le village de Boulbon dominé par son château féodal du XII^e siècle



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- | | |
|------------------------------|-------------------|
| Limite départementale | Autoroute |
| Limite unité paysagère | Voie rapide |
| Cours d'eau | Voirie primaire |
| Énergie | Voirie secondaire |
| Réseau électrique aérien | Voirie tertiaire |
| Réseau électrique souterrain | Voie ferrée |
| Parc photovoltaïque | Ligne TGV |
| | Canaux |
| | Gare ferroviaire |

LA CARTE DES infrastructures



Le relief plat de la plaine a offert les opportunités, au réseau viaire, de longues portions rectilignes bordées ponctuellement de platanes. Les routes rayonnent depuis les centres historiques d'Arles et de Tarascon et se diffusent dans les vallées. La RN113 traverse la ville d'Arles, véritable autoroute urbaine.

Parce qu'elles assurent la liaison entre l'Arc Méditerranéen et la vallée du Rhône via Avignon, les routes supportent un trafic dense de véhicules légers mais aussi de poids lourds. C'est ainsi qu'elles fonctionnent comme des coupures difficiles à franchir depuis le réseau secondaire. En effet, en dehors des axes principaux, tout un réseau de petites routes secondaires maille le territoire. L'habitat en plaine est dispersé autour des bourgs. Cette forme d'habitat correspond au modèle agricole qui nécessite les bâtiments au plus près des lieux d'exploitation. C'est ainsi que se répartissent sur l'ensemble de la plaine mas, fermes et domaines au cœur de leurs exploitations. Un réseau de petites routes, peu larges et bordées de fossés, les relie les uns aux autres.

L'unité paysagère est traversée par la voie ferrée qui relie Avignon à Marseille. Elle oblique vers le nord-est pour contourner le massif de la Montagnette et rejoindre Avignon par la plaine du Comtat. Les franges arborées l'accompagnent et ses talus contribuent au cloisonnement de la plaine.

Épargnée par des faisceaux de lignes HT, les infrastructures énergétiques font quand même partie des paysages. Les éoliennes installées le long du Rhône à Beaucaire dans le département du Gard en sont un exemple. Leurs silhouettes se dressent sur les horizons de l'unité paysagère effaçant la limite naturelle du Rhône entre les deux départements.

LES FACTEURS d'évolution

À l'échelle de l'unité paysagère, la vallée du Rhône a peu évolué dans ses paysages. Une grande partie de son territoire reste dévolue à l'agriculture et la trame des haies brise-vent est préservée. Ce qui a le plus transformé les paysages sont les infrastructures routières et ce qu'elles amènent comme nouvelles activités. Le projet du contournement autoroutier d'Arles laisse présager des transformations à venir.

L'agriculture continue d'imprimer de nouveaux motifs avec l'apparition de serres, dont certaines monumentales.

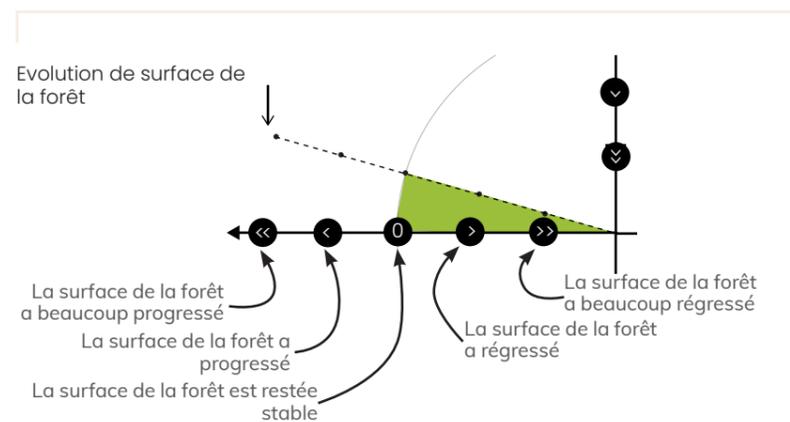
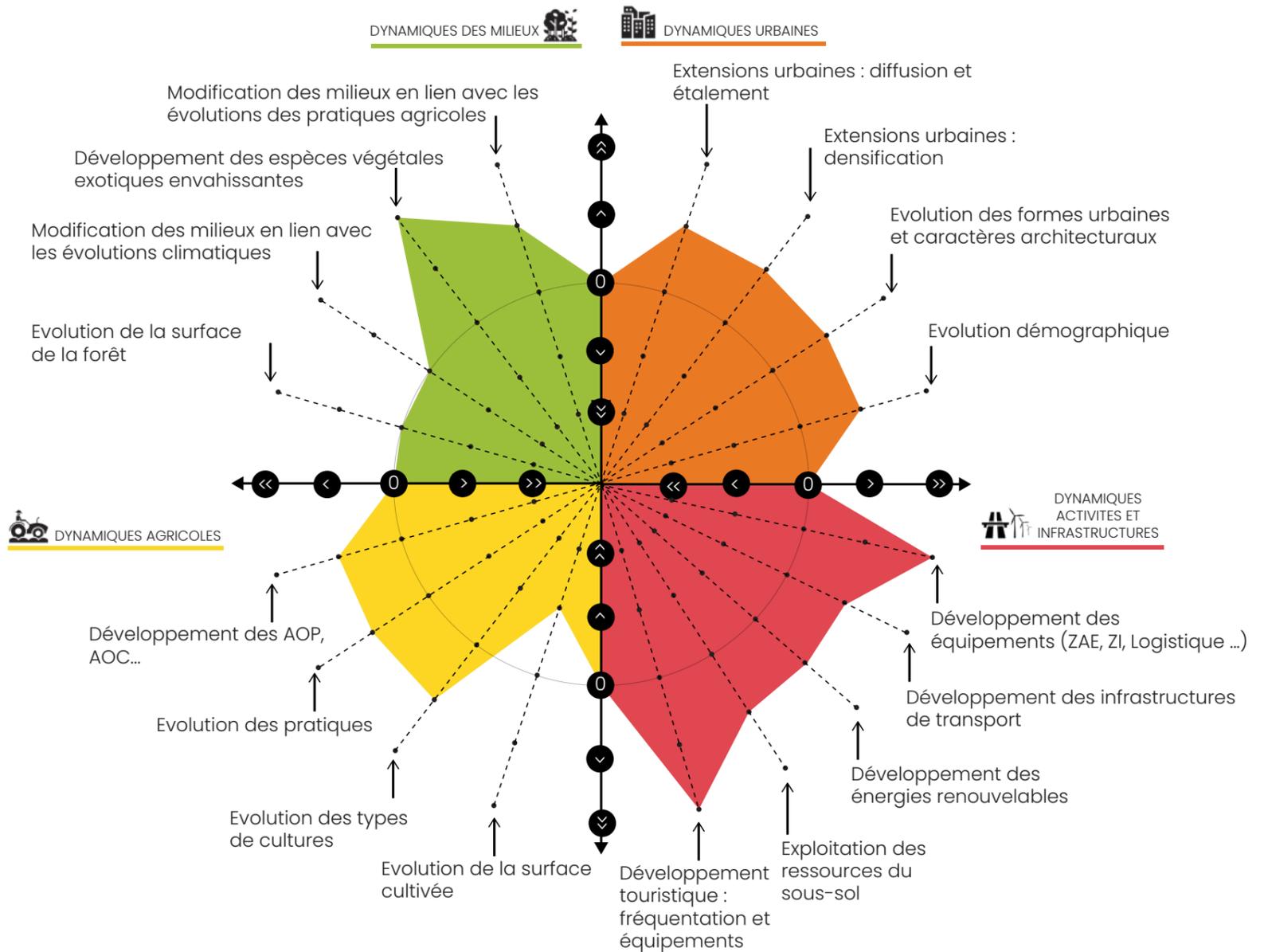
L'unité paysagère de la vallée du Rhône est une illustration de la capacité du paysage de s'exonérer des limites administratives voire naturelles. Il est des éléments que l'on ne peut soustraire des paysages de la vallée : les éoliennes et la cheminée rouge et blanche de l'usine thermique. Pourtant aucun de ses éléments n'appartient à l'unité paysagère. Les éoliennes sont sur le territoire de Beaucaire et l'usine est celle d'Aramon, ces deux communes étant dans le Gard.

L'activité industrielle a néanmoins dessiné des silhouettes "repères" dans le paysage. C'est le cas de l'usine de cellulose à Tarascon avec sa cheminée, certes moins imposante que celle d'Aramon. D'autres édifices témoignent du passé industriel de l'unité paysagère, comme les friches ferroviaires d'Arles, requalifiées en centre d'Art et musée. Ce lieu est la rencontre de l'histoire de la ville et de la modernité avec la Tour Luma, œuvre de Franck Gehry.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

- Les nouveaux modes cultureux et l'apparition de serres.
- Le déclin industriel.
- Le tourisme et la culture.

Forte d'un patrimoine architectural riche, Arles a misé sur cette richesse pour réorienter son économie vers le tourisme. Le développement du tourisme peut s'appuyer sur les nombreuses autres richesses patrimoniales : l'abbaye de Montmajour, le centre historique de Tarascon, le village de Fontvieille, la forteresse de Boulbon, le pont Van Gogh...



Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

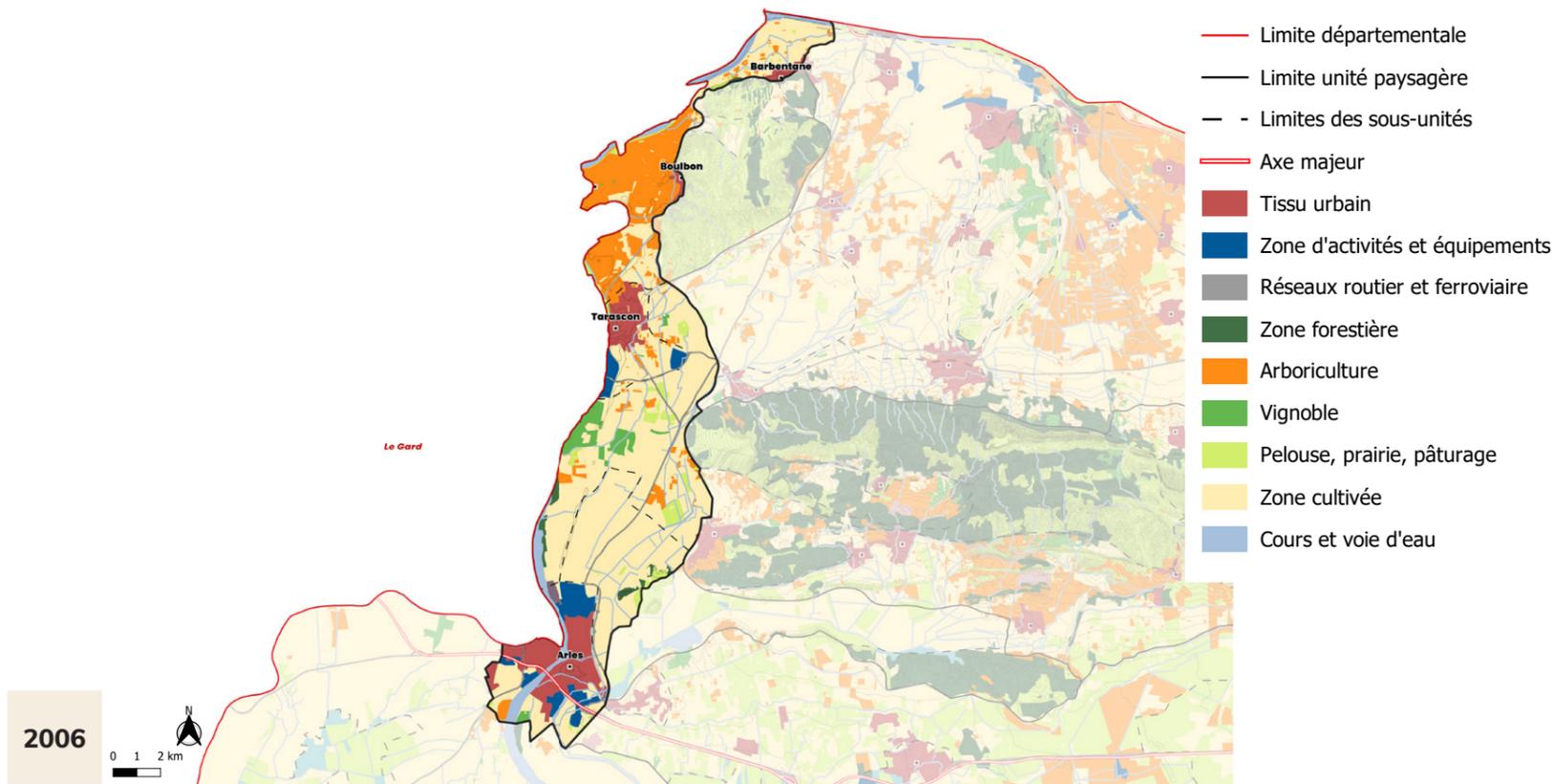
L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols



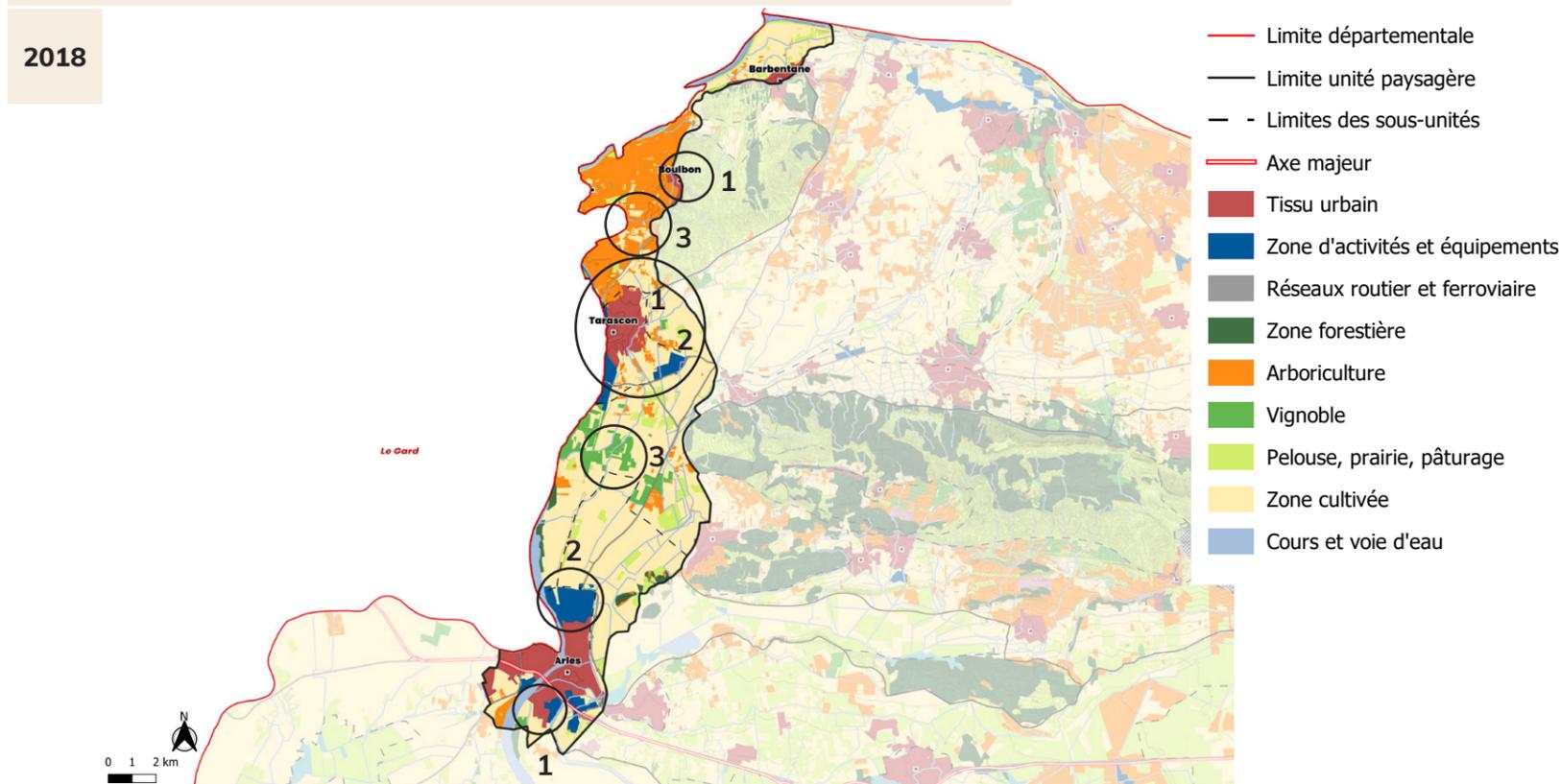
Les cartes ci-contre montrent une occupation des sols encore principalement agricole. Le développement de l'urbanisation de Boulbon et Arles (1) reste modéré. Il est en revanche plus important à Tarascon (1).

L'unité paysagère se marque d'une extension des zones d'activités (2) autour de Tarascon et au nord d'Arles.

Preuve de la vocation agricole de la vallée, de nouvelles surfaces d'arboriculture et de vignes ont été gagnées (3) sur des terres déjà agricoles. En revanche, l'extension des zones habitées ou économiques se fait toujours au détriment des sols cultivés.



L'OCCUPATION DES SOLS



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES URBAINES

Elles sont inégales et relativement modérées à l'échelle de l'unité paysagère. La vocation agricole de la plaine est confortée dans les documents d'urbanisme, limitant ainsi l'expansion urbaine en plaine. Certaines communes ont connu une urbanisation plus marquée comme Tarascon. Des lotissements sont venus gonfler les périphéries. Ce processus est en lien avec l'augmentation de sa population qui a connu une hausse de près de 15% entre 2006 et 2020.

Mais cette logique n'est pas systématique. En effet, dans le même temps, la population d'Arles a baissé de 1,5% et pourtant la ville s'est étirée vers le nord et le sud. Contrainte par le Rhône à l'ouest et le canal de Vigueirat à l'est, Arles s'est étendue avec de nouveaux quartiers résidentiels.

Les nouvelles zones habitées sont encore essentiellement pavillonnaires, consommatrices de foncier.

La population de l'unité paysagère n'a augmenté que de 3,4% passant de 70 889 habitants en 2006 à 73 256 en 2020*. Certaines communes ont connu une forte hausse (Tarascon et Barbentane) quand d'autres ont perdu de leur population (Arles et Saint-Pierre-de-Mézoargues).

L'unité paysagère est celle des extrêmes : elle porte sur son territoire la plus vaste commune du département (Arles, qui est aussi la plus vaste de France) et celle la moins peuplée du département : Saint-Pierre-de-Mézoargues. Il est une autre particularité : une enclave du Gard sur la rive gauche du Rhône avec la commune de Vallabrègues. La raison est hydraulique ; une crue violente a modifié le cours du Rhône.

– Impacts :

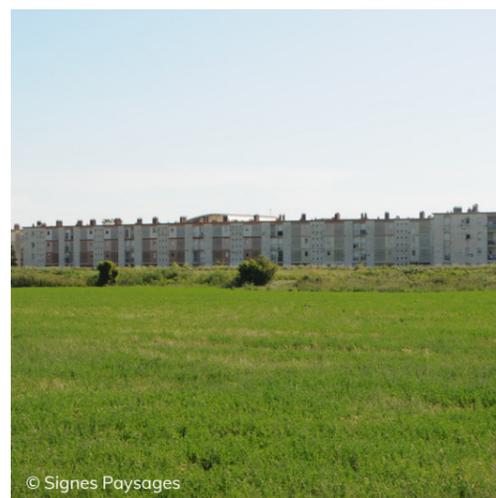
- 🔥 Consommation de foncier agricole.
- 🔥 Augmentation des besoins en équipements et services.
- 🔥 Diffusion de l'habitat en périphérie facilitée par un relief sans contrainte.
- 🔥 Imperméabilisation et artificialisation des sols

* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



© Signes Paysages

Le développement de l'habitat pavillonnaire au pied du village de Boulbon



© Signes Paysages

L'habitat collectif en lisière nord d'Arles



2006

CONSOMMATION DES TERRES AGRICOLES PAR L'URBANISATION - TARASCON

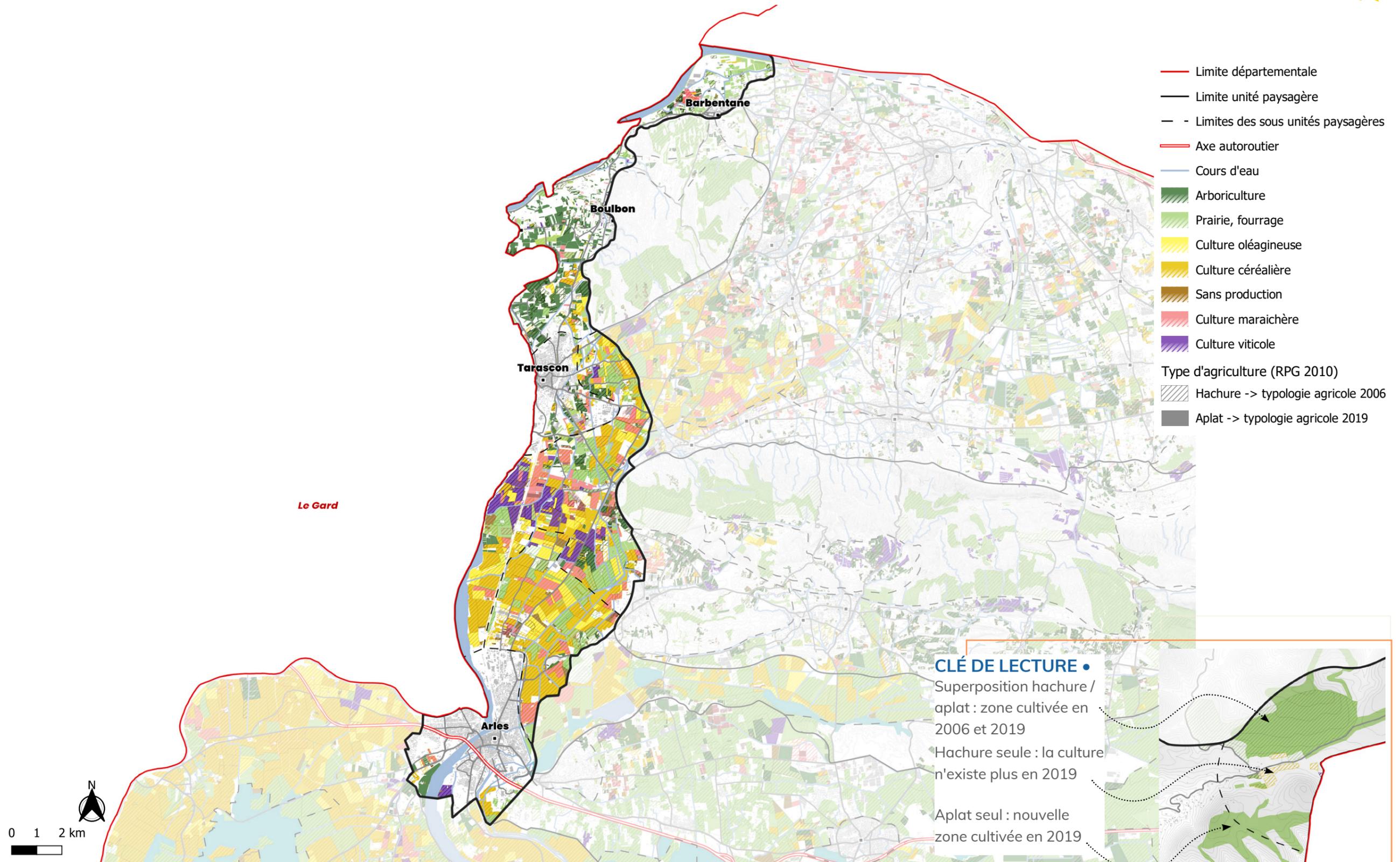


2019

L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- Limites des sous unités paysagères
- Axe autoroutier
- Cours d'eau
- Arboriculture
- Prairie, fourrage
- Culture oléagineuse
- Culture céréalière
- Sans production
- Culture maraîchère
- Culture viticole
- Type d'agriculture (RPG 2010)
- Hachure -> typologie agricole 2006
- Aplat -> typologie agricole 2019



CLÉ DE LECTURE •
 Superposition hachure / aplat : zone cultivée en 2006 et 2019
 Hachure seule : la culture n'existe plus en 2019
 Aplat seul : nouvelle zone cultivée en 2019



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture •

En termes de surface et de rôle dans la structure paysagère, l'agriculture tient une position centrale. Elle porte une grande part de l'économie de l'unité paysagère grâce à une arboriculture dynamique, prolongement de celle de la vallée du Rhône, qui a imprimé les motifs particuliers du maillage de haies. Elle est regroupée dans le nord de l'unité paysagère. Au sud de Tarascon, les cultures céréalières, les vignes et les rizières prennent le pas sur les vergers.

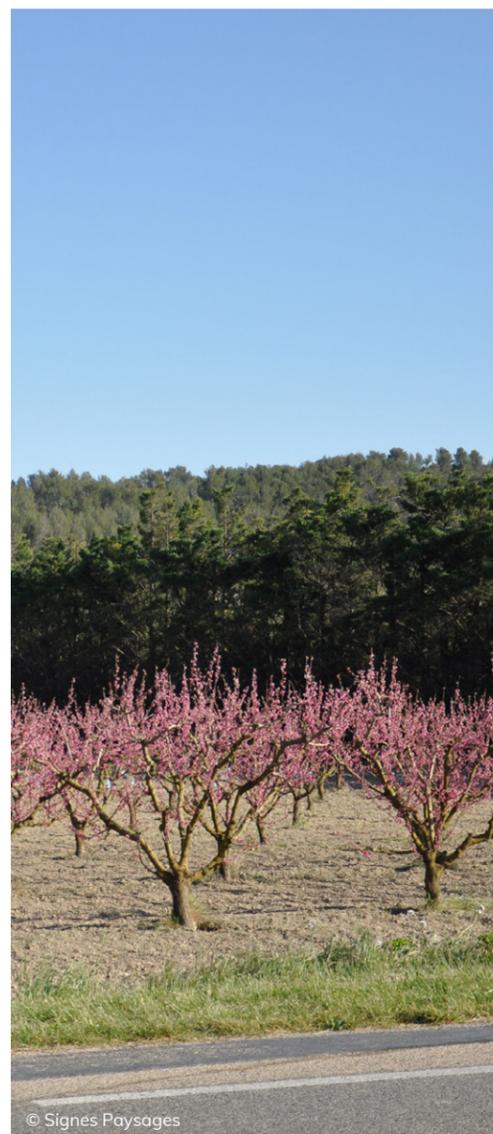
La tradition de la riziculture est reconnue par une IGP (Indication Géographique Protégée). Elle valorise des modes culturaux respectueux de l'environnement (plantation des jeunes plants en terrain sec pour économiser la ressource eau, désherbage des rizières par les animaux...). Les rizières offrent des paysages changeants selon leur niveau d'eau, la maturité des brins avec un ciel qui se reflète dans ses étendues d'eau.

Cependant la surface a malgré tout diminué, consommée par des extensions urbaines et le développement de zones d'activités.

Les aléas climatiques (pluie, gel, grêle, sécheresse...) ont amené les agriculteurs à développer les cultures sous serre leur permettant ainsi d'assurer des productions plus régulières. À côté des traditionnels tunnels ou serres, apparaissent des serres plus grandes portant pour certaines des panneaux solaires. Certains leur donnent le nom de serres "cathédrales", à l'image de leurs dimensions bien plus hautes.

– Impacts

- Une diversité agricole maintenue.
- Évolution des modes culturaux avec l'apparition de serres monumentales.
- Une agriculture encore diversifiée.
- Perte de surface par l'urbanisation.



© Signes Paysages

Scénographies saisonnières avec la floraison des vergers



© Signes Paysages

Les nouvelles serres monumentales



© Signes Paysages

Vignes et tunnels pour le maraîchage, des modèles qui participent à la diversité paysagère



© Signes Paysages

Élevage et arboriculture



Les zones d'activités corollaire de la création du contournement nord d'Arles,



La RD570N, barreau routier infranchissable



2006

LA ZI NORD D'ARLES



2019

LES DYNAMIQUES d'évolution



Les infrastructures de déplacement •

Elles ont organisé et organisent encore l'anthropisation de l'unité paysagère. Elles démontrent leur capacité à construire de nouveaux paysages urbains. Elles sont les conséquences de nouveaux quartiers résidentiels, nécessaires à leur desserte. Ailleurs, facilitant les accès, elles appellent l'implantation d'activités économiques qu'elles soient industrielles, tertiaires ou commerciales.

C'est le cas du nouveau tronçon de la RD570N qui contourne la ville d'Arles au nord. Quand les routes historiques maillaient le territoire, pour une desserte locale, ombragées de leurs alignements de platanes, ces nouveaux axes fonctionnent comme des coupures urbaines, ruban infranchissable avec tout le vocabulaire routier : gabarit, glissières, ronds-points...

– Impacts

- ◆ Développement d'habitat résidentiel.
- ◆ Implantation d'activités consommatrices de foncier à l'exemple de la ZI nord d'Arles.
- ◆ Ruptures écologiques et fonctionnelles
- ◆ Augmentation des flux routiers.
- ◆ Renforcement de la position stratégique de la ville, et sans doute de l'unité paysagère, au carrefour de l'axe Barcelone/Gênes et vallée du Rhône/Méditerranée.

LES DYNAMIQUES d'évolution

Les énergies renouvelables •

Le potentiel éolien et solaire est particulièrement élevé dans cette vallée. Cependant le patrimoine architectural et paysager exclue plusieurs zones pour l'implantation d'éoliennes tout en la rendant possible sur une grande partie du territoire*.

Un parc solaire a été installé en bord de Rhône à cheval sur le département du Gard. Ailleurs le solaire s'est développé en toiture et en ombrières de parking, dont l'avantage est d'épargner la consommation de sol en milieu naturel.

– Impacts

- Aridité et infertilité des sols sous les panneaux solaires.
- Absence de traitements qualitatifs des abords des parcs photovoltaïques.
- Impacts visuels et sonores pour les éoliennes.

Les zones d'activités •

La position géographique de l'unité paysagère, au carrefour de grands axes de communication nationaux et internationaux, profite au développement de zones d'activités. La zone d'activités Arles nord s'est développée autour d'activités historiques comme les Constructions Métalliques de Provence, spécialisées dans la réalisation de pièces de chaudronnerie monumentales pour l'industrie pétrochimique. Grâce à une meilleure desserte routière, sont venus s'installer un lotissement d'activités à vocation industrielle et commerciale ainsi qu'un village d'entreprises.

À Tarascon, la zone d'activités du Roubian s'est aussi agrandie. Le PLU attribue encore de nouvelles surfaces aux activités sur les zones du Roubian et des Radoubs.

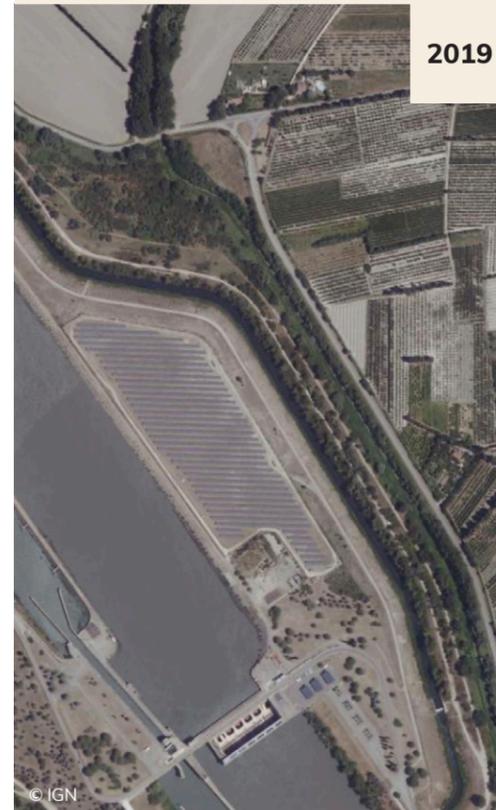
Le même phénomène est observé à l'extrémité nord de la commune de Boulbon avec la ZA du Colombier face au site industriel d'Aramon, reliée par un pont sur le Rhône. Des extensions sont également autorisées au PLU.

*source : SRE (Schéma régional de l'Éolien)



2006

LE PARC SOLAIRE EN BORD DE RHÔNE



2019



© Signes Paysages

Ombrières avec panneaux solaires sur la zone commerciale d'Arles nord



© Signes Paysages

La zone d'activités du Roubian à Tarascon



© Signes Paysages

La zone d'activités d'Arles nord



© Signes Paysages

La zone d'activités de Roubian à Tarascon

LES DYNAMIQUES d'évolution



Ces zones dévalorisent les paysages par l'absence de traitement qualitatif de leurs installations et de leurs espaces connexes. Les bâtiments sont rudimentaires plaçant la fonctionnalité avant tout comme principe de composition urbaine. Elles s'assortissent de zones de stockage, de manutention et de parkings, imperméabilisant de grandes surfaces.

– Impacts

- ◆ Consommation importante de foncier.
- ◆ Artificialisation et imperméabilisation des sols.
- ◆ Destruction de milieux naturels et trames paysagères.
- ◆ Nécessité de nouvelles infrastructures à grand gabarit pour le transit des poids-lourds.
- ◆ Impact visuel des bâtiments et aménagements de surface dépourvus de qualité architecturale et paysagère.

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- ◆ Développement de l'urbanisation et des zones d'activités au nord d'Arles et autour de Tarascon : effective.
- ◆ Urbanisation diffuse en piémont de la Montagnette entre Boulbon et Barbentane : effective mais dans les limites de l'existant.
- ◆ Contournement routier d'Arles : déviation nord en service depuis 2015.
- ◆ Projets d'éoliennes, recherche de sites : pas de site connu à ce jour.
- ◆ Conséquences des inondations d'Arles : aménagements de protections contre les crues avec reconstruction des digues, enrochements, confortement des canaux de drainage, prise en compte des zones inondables.
- ◆ Directive Paysagère des Alpilles pour les espaces en piémont du massif : adoptée en 2007.

LES ENJEUX en 2006

Source : atlas des paysages 2006.

LA SENSIBILITÉ VISUELLE

Au nord, la sensibilité visuelle porte sur les espaces proches des routes et des villages car les haies masquent les lointains. Ce cloisonnement aide à l'insertion des aménagements nouveaux. Si les haies venaient à être arrachées, les impacts paysagers des aménagements risqueraient d'être importants.

Au sud, la sensibilité visuelle est majeure dans le paysage ouvert : tout aménagement en hauteur présente un risque d'impact visuel.

Il faut noter les importants liens de covisibilités entre la vallée et les sites protégés de la Montagnette et des Alpilles. En particulier, un cône de perception visuelle majeure sur les Alpilles depuis les abords d'Arles a été retenu dans le cadre de la Directive Paysagère des Alpilles pour l'enjeu paysager majeur qu'il représente.

Le Guide Éolien PACA a inscrit en zone de sensibilité forte l'ensemble de l'unité de paysage : les parcs éoliens peuvent être cohérents avec le paysage, sous réserve de mesures d'optimisation et d'accompagnement du projet.

LES STRUCTURES IDENTITAIRES

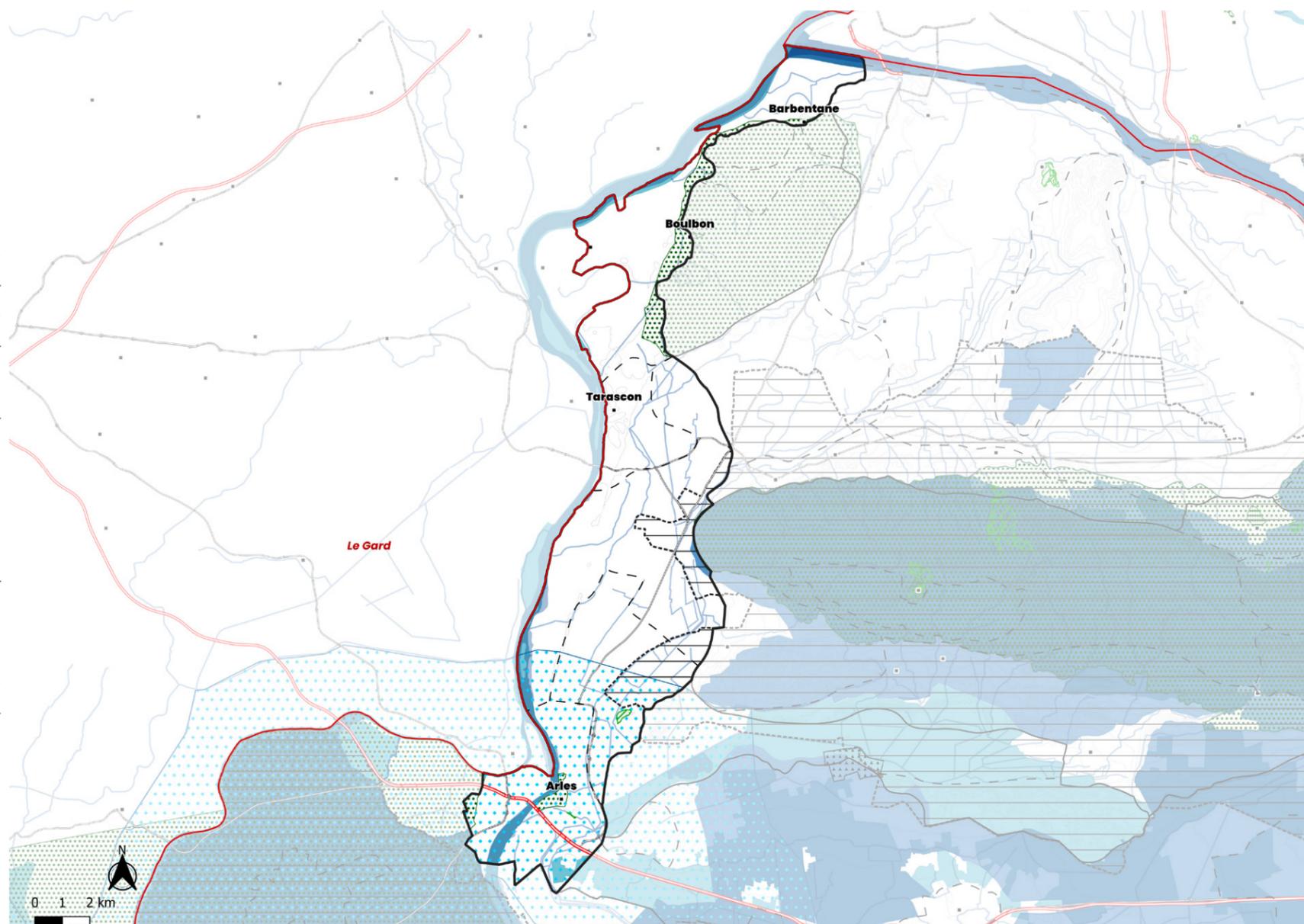
Les alignements arborescents le long des routes sont des repères, structurent le paysage et apportent de l'ombrage dans le parcours. Ils sont l'une des valeurs paysagères majeures de la vallée du Rhône.

La trame du paysage bâti avec les grands domaines et les mas à l'architecture recherchée (utilisation de la pierre de taille, tourelles et pigeonniers, accompagnement arborescent) est également d'un intérêt paysager majeur.

LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET ARCHITECTURAL

De nombreux sites archéologiques marquent le paysage.

La qualité du paysage urbain et l'architecture des centres villes d'Arles et de Tarascon sont exceptionnelles.



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

- | | |
|-------------------------|--|
| Limite départementale | Parc naturel régional |
| Limite unité paysagère | Site classé |
| Limites des sous-unités | Site inscrit |
| Axe majeur | Réserve de biosphère de Camargue |
| Cours d'eau | Natura2000 - ZSC FR9301590, le Rhône aval et FR9301595, Crau centrale - Crau sèche |
| | Natura2000 - ZPS FR9312013, les Alpilles et FR9312003, la Durance |
| | Natura2000 - ZSC+ZPS |

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021



Le paysage des rizières, en arrière-plan Arles et la tour Luma



Mas et domaines préservés grâce à une agriculture dynamique



Le réseau de canaux nécessaires à la riziculture

LES ENJEUX en 2021



Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Parce qu'elle a composé l'armature paysagère de l'unité, la pérennité de l'agriculture est essentielle pour la préservation des paysages. L'agriculture diversifiée de la vallée du Rhône offre une multitude de motifs paysagers, de couleurs et de matières, entre les paysages cloisonnés de l'arboriculture et les larges ouvertures des champs de céréales et des rizières.

En transformant ses modes culturels, elle pourrait être à l'origine de mutations des paysages importantes. La question se pose notamment face au changement climatique de la survie des cultures actuelles.

Afin d'augmenter les rendements et se prémunir d'aléas climatiques dévastateurs, la culture sous serre s'est développée, déroulant dans le paysage leur surface monotone.

- ◆ Maintien de la trame des haies brise-vent.
- ◆ Scénographies saisonnières des cultures entre les floraisons printanières des vergers et la mise en eau des rizières.
- ◆ Mosaïque agricole grâce à la diversité des cultures.
- ◆ Préservation et entretien du patrimoine agricole : mas, puits, canaux, pigeonniers...

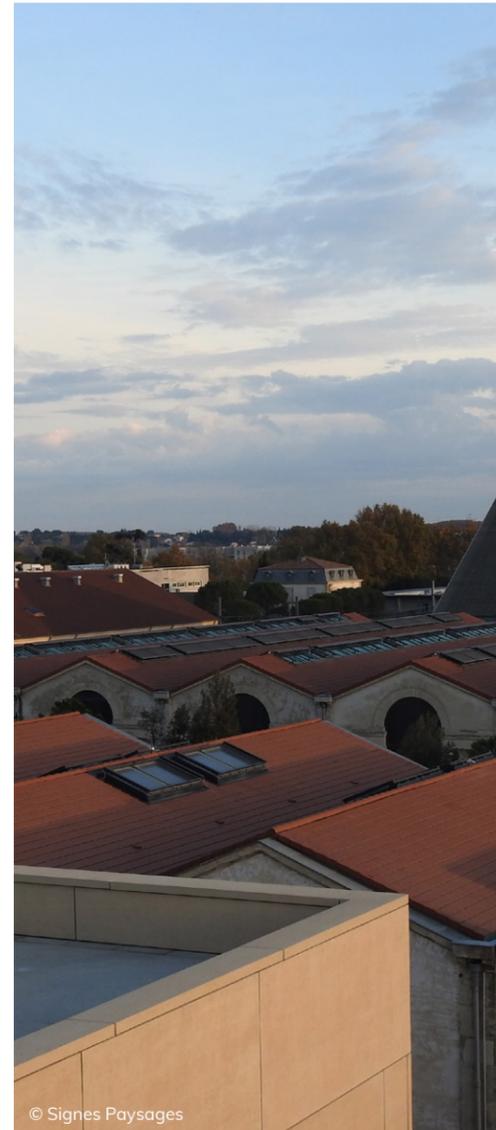
* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017

LA MUTATION DE L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE VERS LE TOURISME

Si certaines activités industrielles sont encore en activité, le déclin de l'industrie a bel et bien eu lieu. Fragile elle l'est aussi à Tarascon ; l'usine à papier a échappé à une fermeture.

Cette activité laisse un héritage bâti parfois difficile à gérer mais il peut être aussi le support de nouvelles réinterprétations. C'est ainsi qu'est née la Tour Luma sur les anciennes friches ferroviaires d'Arles. Arles a misé sur le développement touristique pour engager la revitalisation de son économie. Il est vrai que la ville dispose d'un patrimoine exceptionnel et ce projet est dans la continuité de l'ouverture d'autres musées et d'un événementiel artistique dynamique. Le rayonnement touristique d'Arles profite à d'autres sites et porte une nouvelle économie.

- 🔥 Apparition de friches industrielles.
- 🔥 Réhabilitations d'anciens sites industriels et transformations des usages.
- 🔥 Accroissement de la fréquentation des sites.
- 🔥 Augmentation des besoins en structures d'accueil.
- 🔥 Valorisation d'un patrimoine riche et diversifié.



© Signes Paysages

Les friches ferroviaires d'Arles reconverties en lieu culturel associées à la tour Luma



© Signes Paysages

Le pont Van Gogh à Arles



© Signes Paysages

La tour Luma d'Arles, véritable signal paysager



© Signes Paysages

L'abbaye de Montmajour



© Signes Paysages

Le contournement nord d'Arles



© Signes Paysages

La zone du Roubian à Tarascon



© Signes Paysages

Impact visuel des entrepôts

LES ENJEUX en 2021



LES RUPTURES DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le gabarit de certaines voies et le trafic qu'elles supportent, comme la RD570N et la RD35, ont rendu ces axes routiers difficilement franchissables. Prévu pour 2030, le contournement sud d'Arles consistera à assurer la liaison autoroutière entre les deux tronçons existants à l'ouest et à l'est d'Arles. Compte-tenu du fait que l'urbanisation, quelle que soit sa vocation, est corrélative aux axes routiers, ce nouveau projet apportera indubitablement des transformations dans les paysages arlésiens. Mais il rendra aussi possible une requalification de la RN113, barreau routier qui traverse la ville avec toutes les nuisances associées. Pourtant la route donne à voir et à découvrir le territoire, elles sont un des outils de perception des paysages lorsqu'elles sont insérées au socle support avec un gabarit limité et proportionné à ses usages.

- ◆ Ruptures fonctionnelles et écologiques.
- ◆ Nuisances sonores et pollution avec l'augmentation du trafic.
- ◆ Pollution visuelle de l'affichage en bord de route.
- ◆ Effacement des trames paysagères existantes : haies, canaux...

LA MISE EN RETRAIT DU PAYSAGE PAR LES ZONES D'ACTIVITÉS

Le corollaire des grandes infrastructures routières est l'implantation ou le développement de zones d'activités. L'unité paysagère n'échappe pas à ce processus.

Installés au plus près des flux, ces espaces fonctionnent en poches, dans un dédale de rues, souvent larges pour permettre la circulation des poids lourds, sans autre logique que la desserte des entreprises et un opportunisme foncier.

Le volume des équipements, le rudimentaire des matériaux, les surfaces imperméables qui les entourent construisent des îlots fortement perceptibles dans lesquels il est difficile de se repérer.

- ◆ Fragmentation et artificialisation du territoire.
- ◆ Mise en retrait du paysage et de la trame urbaine et paysagère.
- ◆ Impacts visuels.



Maintenir et retrouver la lisibilité de l'enveloppe urbaine :

Organiser les nouvelles extensions en assurant la cohérence entre formes historiques et nouvelles.

Organiser les transitions entre ville et "campagne" pour maintenir la qualité des lisières urbaines.

Graduer les densités depuis la périphérie vers le centre

Assurer la qualité des entrées de ville, les restructurer.

S'appuyer sur des structures paysagères pour la composition urbaine des nouveaux quartiers : alignements d'arbres, haies, canaux...

Accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante (sens des faitages, trame viaire, épannelage...) et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

Composer les façades des nouvelles rues.

LES PISTES d'actions en 2021

Composer un paysage valorisant pour les zones d'activités économiques et rompre l'exclusivité des logiques marchandes, commerciales et fonctionnelles :

Structurer l'organisation spatiale et le développement des grandes zones d'activités, éviter la juxtaposition de volumes monumentaux et maintenir au contraire des espaces végétalisés perméables qui participent à la composition de structures paysagères à l'échelle de ces zones.

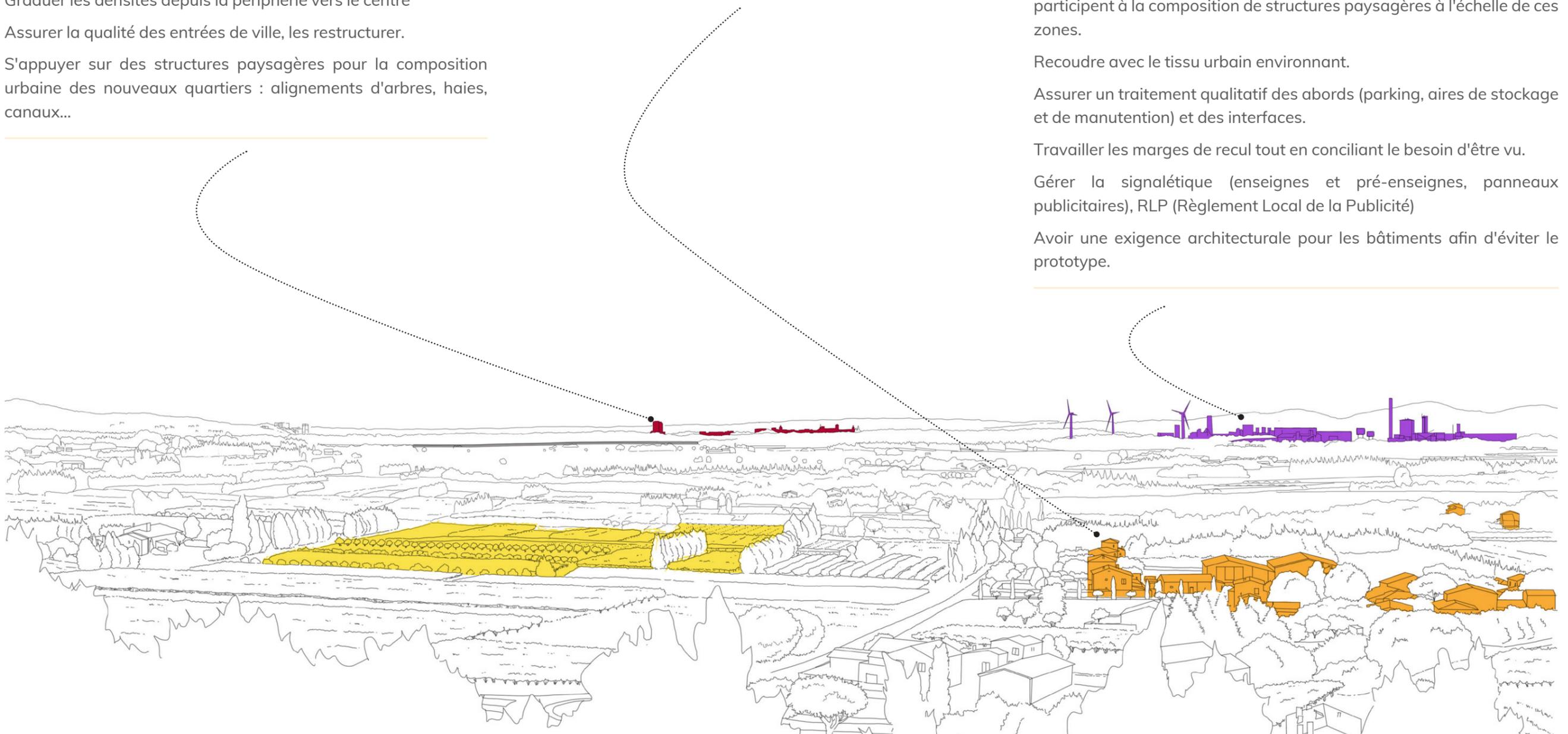
Recoudre avec le tissu urbain environnant.

Assurer un traitement qualitatif des abords (parking, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

Travailler les marges de recul tout en conciliant le besoin d'être vu.

Gérer la signalétique (enseignes et pré-enseignes, panneaux publicitaires), RLP (Règlement Local de la Publicité)

Avoir une exigence architecturale pour les bâtiments afin d'éviter le prototype.



Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Préserver les trames paysagères associées aux pratiques agricoles : haies, canaux...

Soutenir l'agriculture urbaine et péri-urbaine pour son rôle dans la qualité des lisières urbaines et la composition de coupures urbaines.

Soutenir l'agriculture de proximité pour la reconstitution des circuits courts.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leurs formes, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, canaux, murs en pierre...

Accompagner le développement des infrastructures routières :

Veiller à la qualité des ouvrages connexes : voies d'insertion, giratoires, murs anti-bruit, équipements de protection...

Qualifier le paysage des routes en mettant en scène les paysages traversés : axes de vue, cadrages, alignements...

Adapter les gabarits aux usages.

Conforter le rôle de la route dans sa fonction de découverte des paysages.

**LES PISTES
d'actions en 2021**

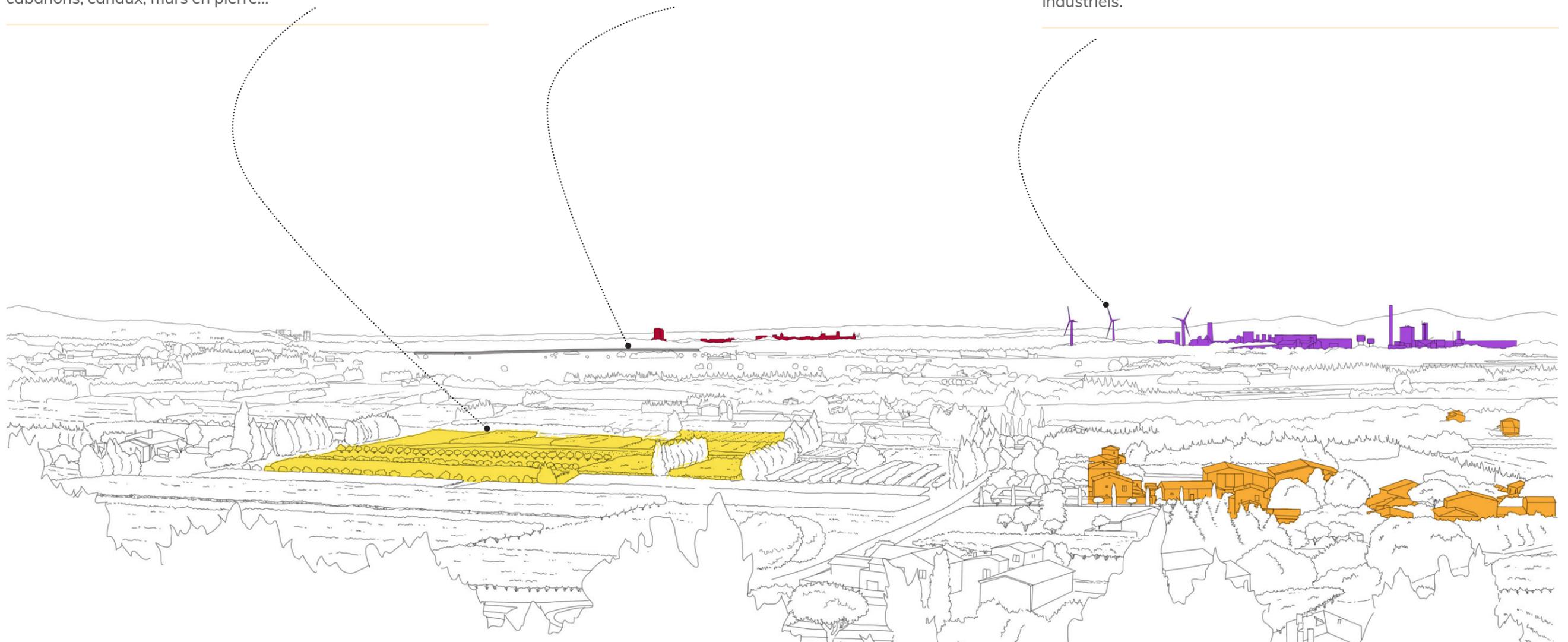


Maîtriser le développement des énergies renouvelables et des infrastructures énergétiques :

Tenir compte des impacts sur les paysages : impact visuel des éoliennes, déconstruction d'horizons (lignes de crête, plaine...) par les alignements d'éoliennes, consommation de sols naturels pour l'implantation de fermes photovoltaïques.

Imposer le solaire en toiture et plus particulièrement dans les grandes zones d'activités et logistiques.

Composer avec des paysages très anthropisés comme les sites industriels.



Croquis : Signes Paysages